

RÈGLEMENT DE SELECTION

EQUIPE DE FRANCE PARAGOLF 2021

ffgolf® 

Fédération Française de Golf
Département Haut Niveau
68 rue Anatole France
92309 Levallois Perret
Tél. : 01 41 49 77 55
Fax : 01 41 49 77 22

E-mail: hautniveau@ffgolf.org Internet : www.ffgolf.org

PRINCIPE GÉNÉRAL :

Les joueurs de l'équipe de France Paragolf seront sélectionnés par le comité de sélection fédéral pour les épreuves suivantes :

- **Championnat d'Europe Individuel pour golfeurs en situation de handicap**
- **3 épreuves internationales du calendrier EDGA**

CRITERES :

Ces sélections prendront notamment en compte les critères suivants :

- **1. Scoring** : **Moyenne de scores inférieure ou égale à 82** entre le 01/07/2020 et le 19/04/2021 par rapport au SSS.
 - o Cette moyenne sera évaluée sur les **6 meilleurs tours** joués entre le 01/07/2020 et le 18/04/2021.
- **2. Résultats + Expérience** : Prise en compte des résultats sur les tournois listés des circuits français et internationaux (*Annexe 1 & 2*).
- **3. Entraînement** : Mise en place d'un entraînement quantitatif & qualitatif compatible avec la performance de Haut Niveau en Paragolf. Cet entraînement sera notamment notifié et évalué dans le **projet sportif rédigé par le joueur**.
 - o Suivi régulier avec un entraîneur de club (Coordonnées à fournir au staff fédéral)
 - o Mise en place d'une préparation physique adaptée (Programme à fournir au staff fédéral)
- **4. Etat d'esprit** : Etat d'esprit général en adéquation avec la charte des équipes de France, permettant de performer de façon individuelle et collective
- **5. Place au WR4GD (World Ranking for Golfers with Disability) au 1er Janvier 2021**:

N.B : Un groupe élargi d'une vingtaine de joueurs est suivi régulièrement par l'entraîneur et le comité de sélection. Si un joueur réalise des performances notables en club, lors du championnat de France, lors des Grands Prix ou à l'étranger, le comité de sélection peut décider de l'intégrer au groupe des sélectionnés pour les divers tournois à jouer.

Le Comité de sélection se réserve la possibilité de modifier le règlement de sélection en cours d'année s'il estime que c'est nécessaire.

LES EPREUVES SELECTIVES :

Le **Classement Mondial pour Joueurs en situation de Handicap (WR4GD) et la moyenne de scores** sont les critères principaux utilisés lors des sélections.

Les joueurs (euses) français faisant parti du **Top 120 du WR4GD au 01/01/2021** sont susceptibles d'être sélectionnés à travers leur moyenne de scores établie sur les épreuves de référence.

Les autres joueurs, au-delà du top 120 mondial feront l'objet d'une évaluation particulière dans le contexte d'une sélection ou prise en charge pour les stages et/ou tournois.

Les modalités de calcul et les épreuves prises en compte pour l'établissement de ce classement sont accessibles sur le site de l'EDGA <http://www.edgagolf.com/> et du WR4GD : <https://www.wagr.com/wr4gd-ranking>

1. Championnat d'Europe individuel - X joueurs : Bokskogen Golf Club (Suède) : Du 8 au 11 Juin

Le WR4GD établi au **1^{er} Janvier** sera pris en compte pour déterminer les joueurs ou joueuses sélectionnables.

Les **joueurs** seront désignés par **wild-card** à travers l'étude de leur moyenne de scores par le comité de sélection, le **19 avril 2021**.

Une catégorie « Joueurs paragolfers » étant mise en place, **1** wild-card sera attribuée par le comité de sélection au meilleur joueur en catégorie « Fauteuils », selon les critères suivants :

- Joueurs paragolfers inclus dans le stage de sélection
- Meilleur score sur les cartes enregistrées lors du stage de sélection

PREPARATION :

- **Stage du 15 au 17 Janvier** : Golf National
- **Stage du 8 au 10 Février** : Golf de Bordeaux-Lac
- **GP Paragolf des Graves du 26 au 28 Mars** : Golf des Graves & Sauternais
- **GP Paragolf de Limère du 16 au 18 Avril** : Golf de Limère : *A confirmer*
- **Stage Equipe de France du 22 au 23 mai** : Golf National

Ce stage de préparation spécifique au championnat d'Europe Individuel sera organisé avec les joueurs qui auront été sélectionnés. Ce groupe sera défini, par le comité de sélection, via les performances lors des différentes épreuves de références (cf Annexes 1 et 2).

2. Open d'Algarve EDGA (Vila Sol Golf club – Novembre 2021) :

4 joueurs sélectionnés selon les critères suivants : 4 mathématiques + 1 wild card

- Numéro 1 Français au WR4GD
- Meilleure performance au Championnat d'Europe Individuel
- Champion de France Paragolf
- 1 place : 1 choix du comité de sélection parmi les joueurs ciblés en début d'année et ayant performés dans les différentes compétitions nationales et internationales.

NB : Si un joueur obtient plusieurs fois sa sélection par la voie mathématique, une wild card supplémentaire sera attribuée.

ANNEXES

Annexe 1 : Compétitions nationales de référence

- 27.28 Mars : GP Paragolf des Graves & Sauternais
- 17.18 avril : GP Paragolf de Limère
- Toute autre épreuve en stroke play sur 18 trous (épreuve internationale, compétition de club, Grand Prix, épreuve fédérale, partie amicale certifiée) comptant pour l'index et enregistrée sur la base de données fédérale.

- La longueur du parcours joué devra se situer entre 5 300m et 5 850m maximum.

Le calendrier des épreuves spécifiques Paragolf sera disponible sur les pages suivantes :

<https://www.ffgolf.org/Jouer/Paragolf/National-International/Calendrier>

<https://handigolf.fr/calendrier/>

Annexe 2 : Compétitions internationales de référence

Voir calendrier des compétitions sur le site de l'EDGA : <https://edgagolf.com/online/events/events.php>

Voir calendrier des compétitions prises en compte au WR4GD : <https://www.wagr.com/wr4gd-ranking>